

# La Semaine Religieuse

## DE MONTREAL

### Sommaire

I Offices, annonces, titulaires et ordo des fidèles. — II Apostolat de la Prière ou ligue du Sacré-Cœur. — III Le Sacré-Cœur. — IV Actions de Grâces. — V La Fête-Dieu. — VI Temps de la Trinité. — VII Un naufragé et la bonne Sainte Anne. — VIII Pèlerinages au Cap-de-la-Madeleine et à Sainte-Anne-de-Beaupré. — IX Une image prodigieuse. — X Informations et variétés. — XI Prise d'habit. — XII Aux Prières.

### OFFICES EXTRAORDINAIRES

**Cathédrale.** — *Dimanche, le 5.* — A 8 heures, confirmation des élèves du collège Sainte-Marie.

**Immaculée-Conception.** — *Dimanche, le 5.* — A 10 heures, bénédiction de l'église paroissiale.

### Visite pastorale

#### Mois de juin

*Dimanche, le 5.* — SAINT-FÉLIX.

*Mardi, le 7.* — SAINT-CLÉOPHAS.

*Mardi, le 7.* — SAINT-GABRIEL.

*Jeudi, le 9.* — SAINT-DAMIEN.

*Vendredi, le 10.* — SAINT-JEAN-DE-MATHA.

*Samedi, le 11.* — SAINTE-ENNÉE.

### ANNONCES DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE MONTRÉAL

*Dimanche, le 5,* on annonce la Fête-Dieu — et, dans le diocèse de Montréal, que par décision de Sa Grandeur Mgr l'archevêque, il n'y aura pas cette année obligation d'entendre la messe jeudi le 9, jour de la Fête-Dieu, mais qu'on devra *ou* y assister, *ou* réciter en ce jour 5 *Pater* et 5 *Ave*.

N. B. — Aux exercices du mois du sacré Cœur de Jésus sont accordées les indulgences suivantes :

1o 7 ans et 7 quarantaines pour l'exercice (privé ou public) de chaque jour ; — 2o indulgence plénière un jour du mois, où s'étant confessé et ayant communiqué, on prie pour le pape dans une église ou chapelle publique. J. S.

### TITULAIRES DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE MONTRÉAL

Dans les paroisses suivantes des diocèses de Montréal (excepté la par. du